

Creil, le 02 JUIN 2023

Mesdames et Messieurs les conseillers
municipaux,

Pôle « Vie de la Cité »

Direction des affaires générales

Affaire suivie par : Vanessa CHAMAND

Adjoint administratif

03 44 29 52 39

vanessa.chamand@mairie-creil.fr

Mesdames Messieurs,

Je vous informe que, conformément au décret n°2023-257 en date du 6 avril 2023 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs, dont vous trouverez ci-jointe une copie, le conseil municipal se réunira le :

Vendredi 9 juin 2023 à 18h30 - Salle du Conseil Municipal de l'Hôtel de Ville.

Il aura pour objet :

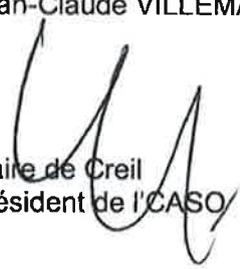
- la désignation des délégués et suppléants, qui composeront les collèges électoraux pour l'élection des sénateurs le dimanche 24 septembre 2023 ;
- le recrutement dans le cadre du dispositif Parcours-Emploi-Compétences.

Vous trouverez, ci-jointe, une annexe relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et un pouvoir en cas d'absence.

Vous en souhaitant bonne réception.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Jean-Claude VILLEMAIN



Maire de Creil
Président de l'CASO